

Agadir

Validation de 140 projets au cours du premier semestre 2014

Le Centre régional d'investissement (CRI) de Souss-Massa-Draâ a dressé le bilan semestriel de ses activités, portant sur un investissement global de l'ordre de 2,26 MMDH.

Au total, 140 projets d'investissement ont été validés permettant, à terme, la génération de plus de 3.600 opportunités d'emploi et la mobilisation d'un investissement global estimé à 2,26 MMDH, enregistrant ainsi une appréciation de 17% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Ces investissements portent sur une série de projets instruits par le CRI. Il s'agit des demandes d'accès au foncier de l'État, d'attestation à vocation non agricole, des projets miniers, des projets développés dans les zones industrielles et ceux de logement social.

Une contre-performance, par rapport à la même période de l'année précédente, a été cependant enregistrée en termes de projets favorablement traités par le CRI. Cette baisse est essentiellement due au flux de dossiers de projets miniers, relatifs aux permis de recherche arrivés à terme et dont le renouvellement s'opère toutes les quatre années. Cette appréciation avec laquelle a renoué ce secteur au terme de cette période a eu des répercussions bénéfiques sur la création de l'emploi. À ce propos, le secteur minier est réputé pour être un domaine potentiel en matière de création d'emploi.

Les projets immobiliers ont été caractérisés par une prédominance remarquable. Ceci leur a permis d'accapater 61% des engagements mobilisés au niveau de la région.

Le premier trimestre de l'année en cours a, en effet, connu le lancement d'une série de programmes inscrits dans le plan national de relance du logement social. Il s'agit de 12 projets consistant en la réalisation de 5.097 unités, ayant été validés et qui nécessitent un investissement global estimé à 984 MDH, dont l'opération «Darna» au niveau de la commune urbaine d'Agadir qui sera réalisé par la société «Fi-Bayti» (1.295 unités), pour un investissement de l'ordre de 250 MDH.

Le premier semestre de cette année a également été marqué par la validation de deux projets de construction de grands complexes résidentiels. Le premier projet, initié par la société «Excellence Immo VI», porte sur la réalisation d'un groupement d'habitation (R+4) pour une enveloppe budgétaire de 240 MDH. Le deuxième, signé «Soraya Land» au niveau de la commune de Dcheira relevant de la province d'Inzegane-Ait Melloul, consiste en la réalisation du groupement d'habitation «Alwahda» pour un investissement de 144 MDH.

Quant aux projets touristiques, ils arrivent en deuxième place et représentent 24% des investissements. En effet, les six premiers mois de l'année 2014 ont été marqués par la validation d'une multitude de projets d'investissement touristique, dont celui initié par le groupe «Tikida» qui porte sur la réalisation, à Taghazout, d'un complexe hôtelier prétendant à un classement 5 étoiles. Il s'agit de l'hôtel Tikida Riu Taghazout, nécessitant une enveloppe de l'ordre de 500 MDH et qui permettra de créer quelque 2.000 emplois. Ce premier semestre a aussi été marqué par l'annonce du projet de



Les projets immobiliers ont été caractérisés par une prédominance remarquable leur permettant d'accapater 61% des engagements mobilisés au niveau de la région.

Ph. Aberbri

construction du marché des fruits et légumes d'Inzegane, initié par la commune urbaine pour un investissement global de 120 MDH. Ce projet générera près de 500 emplois.

En termes de création d'entreprises, le CRI a procédé à l'instruction de 588 demandes de création d'entreprises, nécessitant un investissement de plus de 481 MDH, permettant la création de plus de 2.900 emplois. Les personnes morales représentent 77%,

avec une prédominance des SARI à hauteur de 95%, tandis que 42% de ces entreprises portent sur les services. Le secteur du commerce occupe la seconde place, avec un taux de 26%, suivi du BTP (20%). Le CRI a également délivré 1.467 certificats négatifs au cours de cette

période. L'analyse de l'ensemble de ces certificats par secteur fait ressortir une prédominance du secteur du BTP avec un taux de 25%, suivi des secteurs du commerce et des services, représentant respectivement 24 et 23%. ■

Abdelfattah Aberbri